jecoconduis, une application pour iPhone, créée à Niort, et qui calcule la taxe carbone pour votre véhicule

mardi 15 décembre 2009, par lpe

Sur une initiative d'**ECF** (Ecole de Conduite Française), dont le siège, pour le département communication est à La Crèche en Deux-Sèvres, **jecoconduis**, application pour iPhone a été créée par la société niortaise Kaelisoft.

Le principe : **permettre aux automobilistes de calculer les émissions de CO2 de leur véhicule et d'estimer la taxe carbone induite** (et le bénéfice éventuel du chèque vert).

Grâce au concours de l'ADEME, **20000 véhicules ont été entrés dans la base de données**, ce qui permet à chacun de personnaliser le calcul. Si votre véhicule n'est pas dans la liste, il vous suffit d'entrer sa puissance fiscale et sa consommation, et le calcul se fait également.

Une fois le modèle de véhicule saisi, en fonction des km parcourus, vous aurez une indication :
- des émissions de CO2
- de la taxe sur les véhicules de sociétés (pour les professionnels)
- de la surtaxe éventuelle à l'achat
- du bonus/malus sur la carte grise (pour les véhicules neufs)
- du coût supplémentaire au litre de carburant lié à la taxe carbone
- du chèque vert ou du crédit d'impôt induit par adulte en zone urbaine et en zone rurale

Un espace de conseils estampillé ECF est également accessible.

Cette application est gratuite, et peut être téléchargée ici (Après installation d'iTunes sur PC ou Mac).

A consulter aussi ici : http://kaelisoft.fr/blog/

SFR
18:08
76 %
Statistiques
Emissions de CO2
Total pour 7468 km : 10829 g
145.0 g / 100 km
Taxe sur Véhicules de Société
1450.00 euros
Réservée aux professionnels
Surtaxe CO2 (à l'achat)
0.00 euros
Pour les véhicules d'occasions
Bonus / Malus (carte grise)
0.00 euros
Pour les véhicules neufs
Tableau de bord
Véhicules
Statistiques
ECF